
Ouverture du Comité des OPL préparatoire au 36^e Conseil des ministres de la COI

Allocution de Pr. Vêlayoudom Marimoutou, Secrétaire général de la COI

8 février 2022

Monsieur le président du Comité des OPL,

Madame et Messieurs les OPL des Etats membres de la COI,

Chers collègues,

Vous me permettrez tout d'abord d'exprimer en notre nom à tous notre solidarité à l'égard de la République de Madagascar qui a subi, très sévèrement, la puissance du cyclone Batsirai qui a également affecté Maurice et La Réunion. Les conséquences humaines et matérielles de ce cyclone rappellent, comme à chaque épisode, l'importance construire notre résilience. Cela passe par un investissement de la part de nos Etats membres et le soutien des organisations régionales comme la COI ainsi que des bailleurs dans le renforcement des capacités technologiques, matérielles, humaines, ainsi que dans des politiques publiques d'aménagement et de protection civile. Le projet Hydromet, pour lequel il est attendu un engagement des Etats membres par le Fonds vert pour le climat, ainsi que les projets de réduction des risques, de prévision saisonnière ou encore de résilience côtière visent justement à soutenir les Etats membres tant en amont qu'à la suite d'un phénomène climatique extrême.

Mesdames, Messieurs,

Nous voici réunis moins de douze semaines après le Conseil extraordinaire de novembre dernier pour préparer la 36^e session ordinaire du Conseil des ministres

de la Commission de l'Océan Indien qui, pour la première fois de l'histoire de notre organisation, se tiendra à Paris.

Mesdames, Messieurs,

Les sessions ordinaires de nos instances sont l'occasion, pour le Secrétariat général, de porter à la connaissance des Etats membres l'ensemble des activités mises en œuvre sur décision du Conseil des ministres et du Comité des OPL.

Les fiches qui vous sont proposées pour examen et, selon votre décision, pour appréciation du Conseil des ministres, couvrent l'essentiel de nos activités.

Sur le plan diplomatique et institutionnel, le Secrétariat général a continué le travail de renforcement des capacités fonctionnelles et posé les jalons nécessaires à la poursuite de ce mouvement enclenché par la Déclaration de Moroni sur l'avenir de la COI. Il est ici question des précisions apportées au statut d'observateur, de la formalisation des relations avec l'IORA et l'Union africaine, de la mise en place d'un ensemble d'instruments et procédures opérationnelles permettant de répondre aux critères d'accréditation aux 9 piliers de l'Union européenne et au Fonds vert pour climat. Nous aurons aussi l'occasion de vous proposer un accord de méthode entre le Secrétariat général et les représentations de l'AFD et de l'Union européenne pour, d'une part, soutenir le processus d'élaboration du prochain plan de développement stratégique en lien avec les Etats membres, et, d'autre part, affiner les prévisions en termes de besoins en ressources financières et humaines pour répondre aux objectifs de nos Etats

membres et permettre aux partenaires de confirmer leurs appuis dans le cadre de nouveaux soutiens institutionnels sur une base dégressive.

Concernant les activités opérationnelles, nous constatons un accroissement significatif du volume d'activités ainsi que des résultats encourageants. En matière de sécurité maritime et d'économie bleue, de santé, d'environnement et climat, le Secrétariat général ne ménage pas ses efforts pour faire valoir les intérêts de ses Etats membres et obtenir des appuis permettant de conduire des activités structurantes.

L'architecture de sécurité maritime, par exemple, est aujourd'hui bien ancrée dans le paysage régional. Il convient néanmoins de passer un nouveau palier pour qu'elle soit pleinement opérationnelle. Ce sera tout l'objet d'un nouveau programme à la suite de MASE en cours de formulation.

Concernant la santé, les résultats du plan de riposte contre la Covid-19 sont concrets et visibles. Mais il convient aussi de souligner les avancées du programme FETP, de la surveillance et de la riposte contre les autres maladies ou encore de l'institutionnalisation du réseau SEGA – One Health. En outre, l'unité de veille sanitaire a avancé sur l'élaboration d'une politique régionale de santé visant à soutenir l'institutionnalisation et la pérennisation du réseau SEGA – One Health. Ce document, qui fixerait aussi la place d'un fonds régional en santé, mérite sans doute d'être porté à l'attention des ministres chargés de la santé et de l'élevage de nos Etats

membres pour ensuite être soumis à l'approbation de nos instances.

Pour ce qui est du défi climatique et environnemental, nous nous réjouissons du démarrage effectif ou programmé de nouvelles activités pour la résilience côtière, la lutte contre pollution plastique, l'économie circulaire, la réduction des risques de catastrophe ou encore le renforcement des capacités de prévision météorologique.

Le Secrétariat général aura également le plaisir de vous présenter les actions croissantes entreprises dans les domaines de la formation, de la recherche et de la culture. Dans deux jours, nous ouvrirons d'ailleurs les Assises régionales de la formation professionnelle et de la mobilité dont nous rendrons compte aux instances à la fin de ce mois. 2022 sera, sans doute, une année importante pour nos actions en faveur du développement humain dans un contexte de rebond post-Covid.

Mesdames, Messieurs,

Ces actions que nous vous présenterons sont le fruit d'efforts constants et d'un engagement personnel important des agents du Secrétariat général, notamment les responsables ici présents. Comme vous le savez, nous fonctionnons avec un effectif réduit mais nous restons confiants quant aux opportunités d'accueillir rapidement de nouveaux collaborateurs aux postes à responsabilité aujourd'hui vacants ainsi qu'aux fonctions de supports indispensables à la bonne marche de nos activités.

Aussi, je souhaite saisir cette occasion pour appeler, à travers vous, nos Etats membres pour qu'ils participent également à la mise en œuvre des décisions de nos instances et aux activités qui en découlent et dont ils sont bénéficiaires directs. Comme vous le savez, plusieurs décisions de nos instances visent directement les administrations de nos Etats membres au sujet de l'architecture de sécurité maritime, du projet Hydromet ou du plan de riposte notamment pour le dédouanement et la réception des équipements par exemple. Nous savons pouvoir compter sur vous pour assurer l'implication effective des administrations techniques de nos Etats membres suivant les décisions du Conseil des ministres.

Enfin, je souhaite solliciter votre indulgence quant à la transmission tardive de certaines fiches compte tenu d'un calendrier particulièrement chargé depuis le début de l'année et, comme je le disais, des effectifs réduits. Nous avons bien conscience aussi des difficultés que cela représente pour vous.

Je forme le vœu que nous ayons des discussions franches, directes, utiles avec le souci de bien préparer la prochaine session ordinaire du Conseil des ministres et permettre à notre organisation de disposer des mandats et des moyens nécessaires à la mise en œuvre d'actions porteuses pour notre région.

Je vous remercie de votre attention.